

**ACTES DES QUINZIEMES RENCONTRES
DES MAISONS D'ÉCRIVAIN**

**Pour une Europe des maisons d'écrivain
& des patrimoines littéraires**

vendredi 16 novembre 2018

MATINÉE

Table ronde 2

Les jumelages : partage d'expériences

**Présentation
et résultats de l'enquête auprès des adhérents**

**Mireille Naturel
Secrétaire générale des Amis de Proust et des Amis de Combray**

Bonjour à tous.

J'ai le plaisir d'être modératrice d'une table ronde qui est très riche et très variée, avec de multiples intervenants que notre président a cités. Je voudrais en guise d'introduction faire une petite présentation de ce que sont les jumelages.

Le jumelage tel que nous le connaissons, c'est-à-dire de façon assez traditionnelle, apparaît dans les années cinquante. Il fait suite à la deuxième guerre mondiale et a pour objectif de rétablir des liens de fraternité entre les populations. Les premiers jumelages, ce n'est pas un hasard, sont des jumelages franco-allemands. Donc nous sommes dans les années cinquante. Ensuite il y a un bond qui est franchi après 1963 qui correspond à la signature du Traité de l'Élysée entre de Gaulle et Adenauer.

Deuxième preuve de son caractère politique dans sa conception, c'est que le jumelage franco-espagnol se développe après le départ de Franco, donc en 1975. Immédiatement lorsqu'un jumelage se met en place, une proposition de cours l'accompagne. L'apprentissage des langues étrangères est inhérent à la mise en place du jumelage et c'est déjà finalement une première mise en pratique, sans que le nom soit prononcé, du plurilinguisme. Nous avons la chance d'avoir parmi nous une représentante du Ministère de la Culture à la Délégation générale à la Langue française, Claire-Lyse Chambron, qui nous parlera tout à l'heure précisément de ces questions de plurilinguisme, de politique des langues et de francophonie.

Je vais vous montrer deux aspects du jumelage traditionnel :



que je connais bien puisqu'il concerne le Musée Marcel Proust dont je m'occupe. Le ciel est un peu gris parce que le temps était ainsi. Trois jumelages pour cette ville. Le premier, et on voit que c'est le plus ancien, toutes les inscriptions sont effacées (ce serait bien que la municipalité le remplace). Le jumelage s'applique au niveau le plus élémentaire des collectivités et donc c'est la commune qui est concernée et ses autorités politiques, officielles. Donc le jumelage avec Gemünden n'a rien à voir avec la maison d'écrivain qui se trouve à

Illiers-Combray, un peu de sémiotique simpliste. Le village de Proust est représenté par le clocher et la tour du château féodal qui sont des symboles importants dans le village et aussi dans l'Eure. Et puis, regardez dans le coin, un petit portrait de Proust, donc c'est la figure de l'écrivain qui s'intègre dans le paysage. A droite, la maison à colombages de la ville allemande et puis évidemment les deux drapeaux. Le drapeau est vraiment l'insigne fondamental pour le jumelage.

Deuxième jumelage, conçu autrement. C'est une spécialiste de Ruskin et un grand amateur de Proust à Illiers-Combray qui décident de jumeler deux villes littéraires : Proust et celui qui l'a traduit, Cornington. Vous voyez là une introduction à une nouvelle problématique. A savoir, le jumelage et la traduction. Et là, vous voyez que ce sont les figures des deux écrivains qui sont mises en valeur très nettement.

Troisième jumelage, en 2005 celui-ci, que représentent nos amis italiens ici présents, entre Illiers-Combray et Anversa dans les Abruzzes, et là ce sont deux photographies de villages qui apparaissent. Toujours le clocher et les maisons autour, et puis le village d'Anversa dans les Abruzzes, accroché au rocher.

Le jumelage, ce sont des drapeaux, mais ce sont aussi des chartes. Je ne vais pas vous les lire entièrement. Les deux régions s'engagent solennellement à s'unir pour installer des relations amicales et promouvoir des échanges réguliers et féconds, tant sur le plan linguistique et culturel que sur le plan social et humain. Ils affirment que « ce trait d'union amènera nos concitoyens à une plus grande connaissance mutuelle et leur permettra d'apprécier leur histoire, leurs traditions et coutumes, leurs modes de vie et de travail ». Ils estiment que ces « échanges d'idées, de concepts et d'expériences porteront leurs fruits aussi bien dans leurs vies privées que communales ». Et le troisième : « nous développerons des liens de fraternité, d'amitié à travers des visites et des échanges entre les personnes, les écoles et les diverses associations ».

Le jumelage, je vous l'ai dit, se double d'un apprentissage des langues étrangères, soit dans les cours proposés par l'association de jumelage puisqu'il y a toujours une association qui gère cela, soit par des échanges scolaires. Le jumelage a beaucoup évolué puisque c'est plus qu'un échange culturel et amical, c'est devenu aussi un échange économique et il faudrait s'interroger sur ces nouvelles orientations.

Je vous signale que s'est créé en 1951 un organisme qui s'appelle le CCRE, Conseil des Communes et des Régions d'Europe, donc déjà nous sommes passés de la commune à la région. Jean-Claude Ragot a commencé à aborder cette question hier et je voudrais vous signaler une initiative du département de l'Eure très récente, du 13 octobre 2018. Les comités de jumelage du département se sont réunis pour réfléchir justement à cette question des jumelages, à cette nouvelle définition. Je ne vais évidemment pas vous lire tous les comptes rendus qui m'ont été communiqués par le responsable. Il m'a signalé en tous cas que la journée s'était clôturée par une intervention de Jean-Marie Cavada et que cette association était apolitique. Il y a eu trois ateliers. Le premier : « Organiser et diversifier nos échanges », qui est un descriptif des pratiques des jumelages. Un deuxième atelier qui me paraît plus intéressant, plus novateur : « Ouvrir nos jumelages aux jeunes, aux établissements scolaires et aux associations de nos communes », avec une question : « Qu'est-ce qui pourrait intéresser un jeune dans un comité de jumelage ? ». Si on a le temps, je reviendrai aux réponses données. L'atelier numéro trois : « Valoriser la citoyenneté européenne active ».

Comment articuler maintenant la question des jumelages avec nos maisons d'écrivains ?
C'est ce qui a été demandé dans le questionnaire qu'a lancé Sophie auprès des adhérents des Maisons d'écrivain et que je vais vous présenter :

**Maisons d'écrivain
et relations internationales**

Fédération nationale
des maisons d'écrivain
des patrimoines littéraires

**15es RENCONTRES DES MAISONS D'ECRIVAIN &
DES PATRIMOINES LITTERAIRES**

BOURGES

15-17 novembre 2018

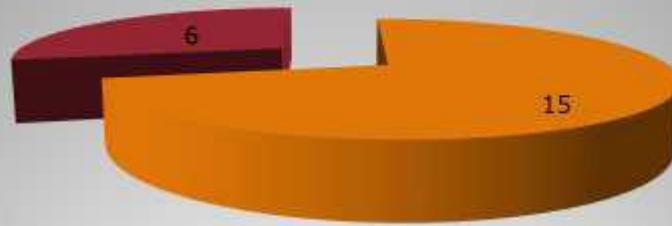
Logos: République Française, Centre-Val de Loire, ICLM (International Commission for Literary Museums), Département 18, and a fleur-de-lis emblem.

**177 lieux et associations
littéraires interrogés :**

**28 réponses obtenues,
soit 15,8%.**

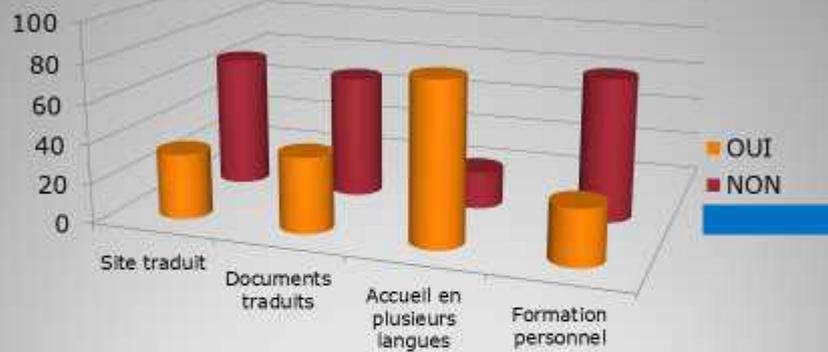
7 réponses « pas concernés »

**Traitement des 21
questionnaires complets**

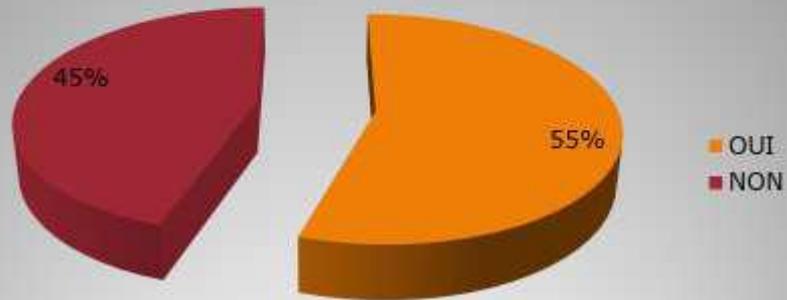


Type de patrimoine représenté :

- 15 maisons d'écrivain dont 4 avec centres de documentation
- 6 musées littéraires dont 2 avec bibliothèques

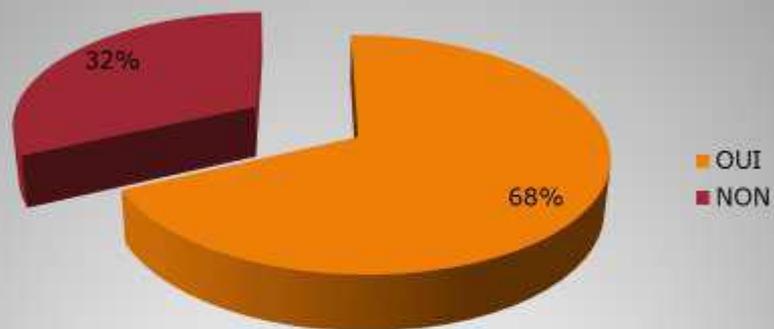


Traduction / formation



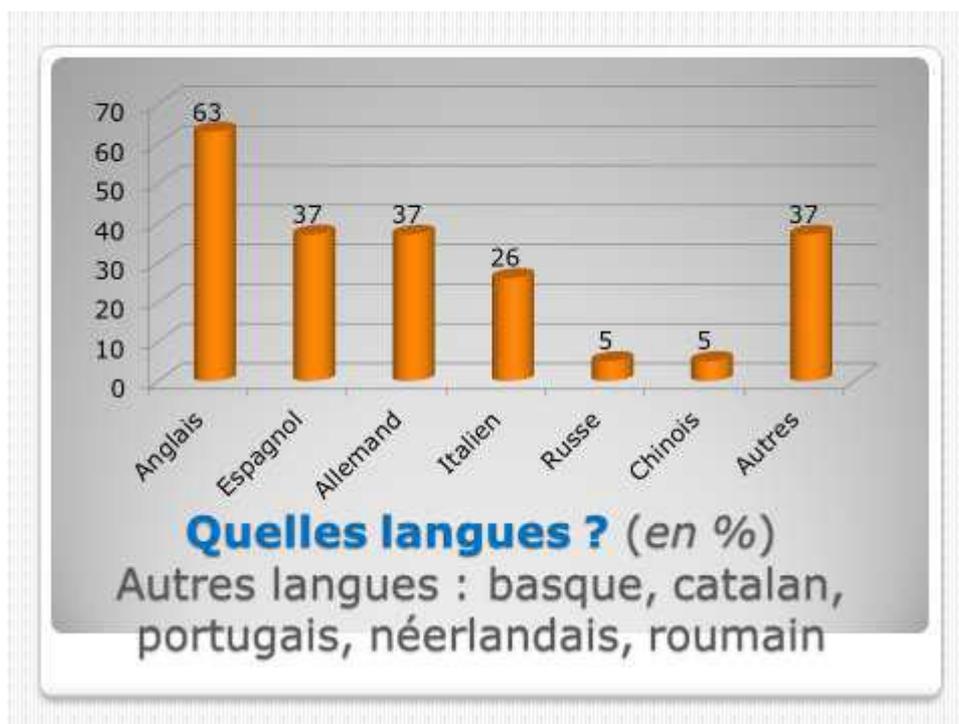
...possible en langues étrangères pour les groupes

Si visite libre...



...possible en langues étrangères pour les individuels

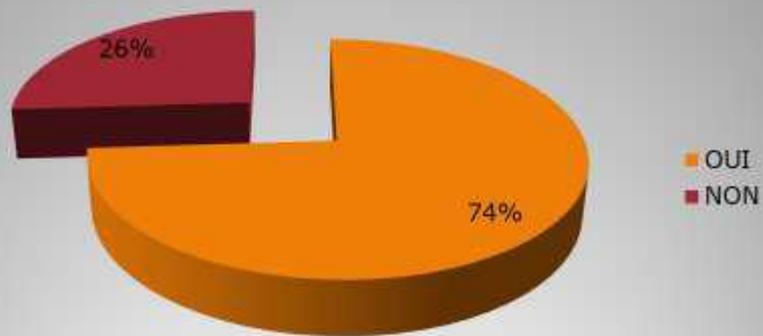
Si visite libre...



Quelle langue ?

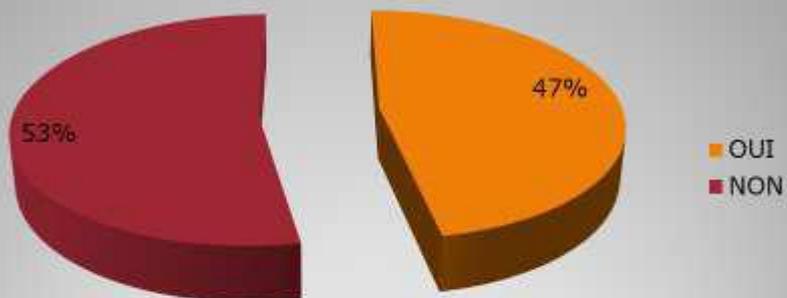
Alors pas de surprise, l'anglais vient en premier avec 63 %, l'espagnol 37 %, l'allemand 37 %, l'italien 26 %, le russe 5 %, le chinois 5 % et autres 37 %. Lesquels ? Basque, catalan, cela fera plaisir à Valeria, portugais, néerlandais, trois réponses, et roumain, ça va faire plaisir à Monica.





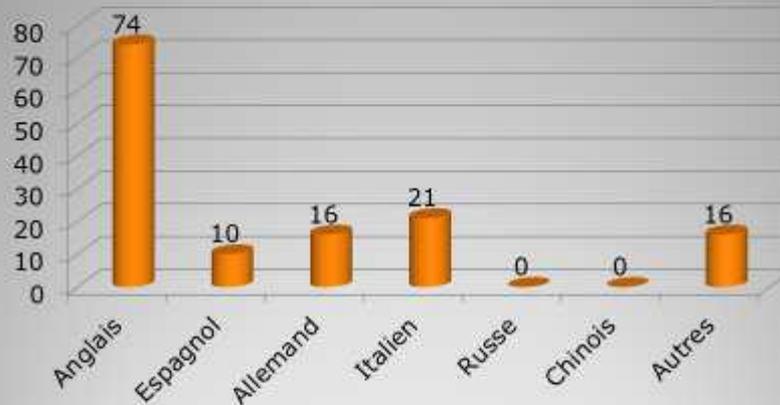
...possible en langues étrangères pour les groupes

Si visite guidée...



...possible en langues étrangères pour les individuels

Si visite guidée...

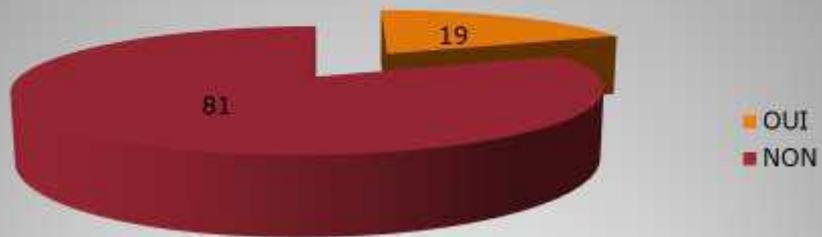


Quelles langues ? (en %)
Autres langues : basque, provençal

Liens avec des associations d'amis d'auteur

- **Oui** pour la moitié des répondants.
- Pour certains à l'étranger :

Allemagne,
Brésil,
Espagne,
Grande Bretagne,
Russie.

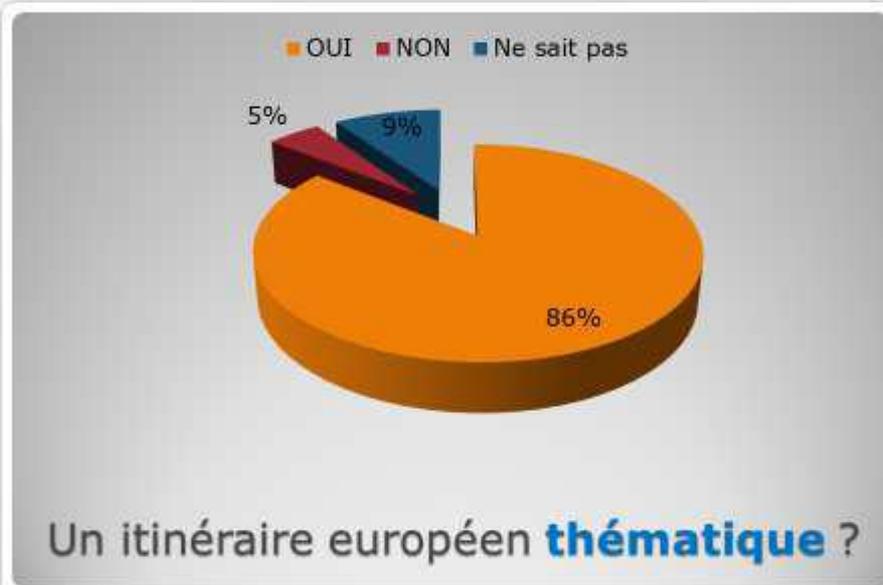


Les jumelages :

Certains à l'étranger : Canada, Roumanie



Comment le jumelage se concrétise



On en vient maintenant aux **commentaires** à la fin du questionnaire.

- « *Traduction possible seulement quand un anglophone est présent, manque de moyens pour nourrir de telles relations avec d'autres maisons. Les petites associations, quasiment pas subventionnées, n'ont pas les ressources pour ce genre d'activités, ni en moyens financiers, ni – plus important – en moyens humains.* » Voici donc un message que l'on vous fait passer et que l'on fait passer aux collectivités territoriales et aux financiers en général.
- « *La Fédération nous a permis de connaître un très grand nombre de maisons d'écrivain et de patrimoines littéraires de France et quelques-uns de l'étranger. Il s'avère essentiel qu'elle s'ouvre à un plus grand nombre de lieux littéraires étrangers. Quel enrichissement pour les membres de la Fédération et pour les Maisons d'écrivain et Patrimoines littéraires qui nous viendraient d'Europe, et pourquoi pas du monde ? Nous n'avons pas à proprement parler de vrai jumelage avec d'autres Maisons d'écrivain mais nous pensons mieux développer les relations avec la bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel dont le fonds sur Rousseau est particulièrement riche et intéressant.* » Ça c'est un cas particulier.
- Sur l'itinéraire européen, un commentaire : « *Je pense au thème des utopies* », et la personne qui pense à ce thème est dans la salle. Elle pourra peut-être nous en dire plus.
- Commentaires de certaines non-réponses au questionnaire :
 - Musée Racine, à la Ferté-Milon (02). « *En réponse à votre enquête, je vous indique avec regret que Racine et son musée n'ont pas encore noué de relations privilégiées avec qui que ce soit hors de France. Nous y avons déjà réfléchi mais la réponse n'est pas évidente malgré la notoriété insigne de notre Illustre. Deux commentaires toutefois : nous recevons parfois des visiteurs étrangers, Benelux et autres, mais à titre individuel. Deuxième élément de réponse, nous croyons savoir que notre musée serait le seul au monde à être dédié à Racine. Salle à Port-Royal, rien à Paris, etc. Nous avons donc encore du travail.* »
 - Musée Lamartine, à Mâcon (71). « *Pour le compte de Mâcon, il n'y a eu à ma connaissance aucun véritable jumelage avec une maison d'écrivain à l'étranger* ».
 - Château Pontus de Tyard, à Bissy-sur-Fley (71) : « *Il n'existe aucun contact officiel à l'étranger du Château Pontus de Tyard pour l'association Renaissance.* »

Je crois que le questionnaire, même si il a été rempli par peu de Maisons et d'associations, est quand même très parlant.

Je vais tout de suite passer la parole à Claire-Lyse Chambron. Je voudrais rappeler plus précisément ses fonctions. Elle est chargée de mission plurilinguisme dans le monde francophone au sein de la Délégation Générale à la Langue française et aux Langues de France, au Ministère de la Culture, précédemment administratrice à la Commission européenne, Direction de l'Education et de la Culture. Merci beaucoup d'être parmi nous.

La place de la langue française en Europe et dans le monde et le rôle des maisons d'écrivain

Claire-Lyse Chambron
Chargée de mission sur le plurilinguisme à la DGLFLF

Merci Mireille.

M. le président de la Fédération, Mme la déléguée générale, Mesdames et Messieurs,

Je représente ici Paul de Sinety, directeur délégué général à la Langue française et aux Langues de France, qui a été nommé mercredi dernier en Conseil des Ministres. Ce même jour, d'ailleurs, au Ministère, a été nommé un conseiller au cabinet du Ministre, chargé des relations internationales, de la Langue française et de la Francophonie, et du Livre et de la Lecture, Matthias Grolier. Cela me paraît intéressant de lier ainsi action internationale, langues françaises, langues au pluriel, francophonie et livre et lecture.

Je suis ravie d'être des vôtres dans ce haut lieu de la culture et du patrimoine qu'est Bourges, cette superbe ville. Je voudrais donc vraiment vous remercier, Alain Tourneux et Sophie, de votre invitation et de votre accueil chaleureux pour ces Rencontres. Permettez-moi de saluer, au sein de cette assistance, la présence de mes collègues qui représentent d'autres Directions générales du Ministère de la Culture, Marco Marchetti de la Direction générale des Patrimoines, et également François Lenell du Service du Livre et de la Lecture. Je voudrais saluer aussi les responsables de nombreuses Maisons d'écrivain français, européens et extra-européens.

Cette table ronde concerne les jumelages, j'ai compris qu'il fallait entendre le partage d'expériences, les échanges, la coopération. Merci beaucoup Mireille de cette introduction qui m'a permis de mieux comprendre en quoi consistaient ces jumelages, leurs fonctions et puis aussi d'un point de vue historique quelles étaient leurs fonctions.

Ce qui m'intéresse aussi, c'est que les résultats de l'enquête mettent l'accent sur le plurilinguisme, ce n'est pas une surprise. Mon intervention, comme l'a dit Mireille, portera sur « Langues, plurilinguisme, diversité linguistique et Maisons d'écrivain, quelles valorisations possibles ? ».

Dans un premier temps, j'aimerais donner quelques éléments d'actualité, si vous le voulez bien. En l'occurrence des éléments qui concernent le plan du président de la République sur la langue française et le plurilinguisme, la mise en œuvre de ce plan, en m'arrêtant sur quelques-unes des mesures du plan qui nous intéressent plus particulièrement, en France, en Europe et dans le monde.

Brièvement je reviendrai sur le cadre communautaire notamment en ce qui concerne le seul programme culturel de l'Union Européenne, le programme *Europe créative*, avant de nous interroger sur des valorisations possibles des Maisons d'écrivain en Europe.

Alors, comme vous le savez, le président Emmanuel Macron entend promouvoir la langue française et le plurilinguisme. Il a nommé Leïla Slimani représentante de la francophonie. Il a lancé une grande consultation citoyenne qui a permis de recueillir plus de 5 000 idées et il a organisé les 14 et 15 février derniers, à Paris, une conférence internationale qui a rassemblé 500 hommes de culture, intellectuels, artistes, dirigeants d'entreprises, enseignants, pour faire émerger de très nombreuses propositions. Et sur la base de ce travail participatif, le 20 mars dernier, le président de la République a annoncé à l'Académie française son plan intitulé : *Une ambition pour la langue française et le plurilinguisme*. Je vous renvoie d'ailleurs au discours qu'il a prononcé à l'Académie française, qui est un beau discours, assez littéraire, comme ce n'est pas toujours le cas. Tous nos présidents n'ont pas cette fibre-là. C'est assez complémentaire du plan.

Dans ce plan à proprement parler, il est question entre autres mesures de l'enseignement des langues étrangères, de l'édition,... Je peux vous indiquer les numéros de mesures, mais ce plan se lit bien. Il est question de la traduction et des traducteurs, cela devrait vous intéresser, de la francophonie en France et dans le monde, des mobilités culturelles, artistiques et universitaires. Il est également question de l'accès au français pour les populations les plus vulnérables, ce qui vaut pour n'importe quelle langue, on est bien d'accord. Il est question également de l'exportation des industries culturelles françaises dont le livre, etc. Avec ce plan présidentiel pour la langue française et le plurilinguisme, l'année 2018 est donc à marquer d'une pierre blanche. La langue y est présentée comme un projet de vie, un projet de développement individuel et social, un projet de société mais aussi un projet qui valorise les autres langues en présence.

Concrètement ce plan compare trente-trois mesures pour apprendre, communiquer et créer en français et dans les autres langues. Bien sûr l'enjeu est de donner une nouvelle impulsion à la langue française, de renforcer l'image et l'attractivité du français bien sûr, mais il a paru essentiel dans le même temps de promouvoir le plurilinguisme de manière active. Parce que le combat pour notre langue, pour nos langues, est aussi un combat pour le plurilinguisme. Le Ministère de la Culture a été très appliqué dans l'élaboration de ce plan, qu'il appelait de ses vœux et notamment la Délégation générale à la Langue française et aux Langues de France, mais également les autres Délégation générales du Ministère, que ce soient la Délégation générale des médias et des industries culturelles, la Direction générale de la création artistique, la Direction générale des Patrimoines.

Dans la mise en œuvre du plan qui est coordonnée, comme l'on s'en doute, par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères en lien avec l'Elysée qui accorde la plus grande attention à cette mise en œuvre, le Ministère de la Culture est en première ligne. Parmi les acteurs ministériels de la promotion du français, des opérateurs tels que l'Institut français (le Ministère de la Culture, vis à vis de l'Institut français, assure une tutelle commune avec le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères). Et puis évidemment avec l'Organisation internationale de la Francophonie qui est pour nous un partenaire privilégié. Nous sommes particulièrement attentifs à ce que les objectifs de ce plan se concrétisent, s'agissant tant de la promotion de la langue que de celle du plurilinguisme. Quand je dis la promotion de la langue, c'est la langue française mais aussi les langues, et ce dans des dimensions transversales. Parce que, comme je vous le disais, la promotion de la langue française est

indissociable de celle du plurilinguisme. Parce que la langue française réussit à s'épanouir dans le plurilinguisme, dans un esprit d'enrichissement mutuel et puis parce que nous considérons que le dialogue entre les langues et la culture est à encourager dans sa transversalité.

Soyons un peu plus précis maintenant sur les mesures dont certaines sont susceptibles de vous intéresser. Quand je dis les mesures, ce sont des propositions opérationnelles. Je vous donne quelques exemples, si vous le voulez bien, tel que la création d'un incubateur pour la fabrique numérique du plurilinguisme, puisque cet enjeu numérique est aussi au cœur du plan. En fait, la Délégation générale que je représente met en œuvre depuis 2016 un appel à projets annuel, *Langues et numérique*, qui accompagne l'innovation dans le domaine des technologies du langage. Et donc cet appel à projet, auquel vous pouvez vous porter candidat, pourrait contribuer en 2019 à ce projet d'incubateur. Par ailleurs, autre mesure, l'amélioration de l'accès au français et de la maîtrise du français en France, pour les populations en difficulté, dont les réfugiés, à travers un appel à projets qui s'intitule *Action culturelle et langue française*. Cet appel à projets, c'est pareil, vous pouvez en bénéficier me semble-t-il, pour ceux d'entre vous évidemment qui sont situés en France. Il représente un million d'euros, vraiment intéressant, avec de très beaux retours des Directions régionales, et pas du tout parisien. C'est vraiment un appel à projets qui est sur tous les territoires. Autre proposition, la création d'un laboratoire de la recherche francophone au château de Villers-Cotterêts, dont vous avez entendu parler, qui devrait offrir aux alentours de 2022 un espace de découverte de toutes les cultures francophones. C'est en fait un lieu de débat pour le public, de résidence pour les créateurs. Autre proposition encore, l'organisation d'une saison des cultures africaines en France, en 2020, qui fera connaître l'Afrique contemporaine, sa créativité, ses langues en mettant l'accent sur la jeunesse, les talents émergents. Une proposition très opérationnelle sur laquelle nous sommes bien avancés, la réalisation d'un dictionnaire des francophones, qui sera numérique et collaboratif, que nous établissons en lien avec l'Organisation internationale de la francophonie et l'Institut international de la francophonie de Lyon III. Ce dictionnaire était d'ailleurs cité dans la communication du Conseil des Ministres du 17 octobre dernier relative à la francophonie. Ceci pour souligner aussi la dimension francophone bien sûr présente dans le plan présidentiel. Une mesure susceptible de vous intéresser, c'est l'organisation des Etats généraux de l'édition en français par le Ministère de la Culture, dans laquelle évidemment la DGLFLF et le Service du Livre et de la Lecture seront très impliqués avec le Syndicat national de l'édition, le Bureau international de l'édition française et l'Institut français.

Je passe maintenant à des aspects plus éducatifs, parce qu'au-delà des négociations entre ministres la contribution de la Délégation générale à la Langue française et aux Langues de France contribue à un objectif global de plan d'action pour promouvoir le plurilinguisme au sein de l'Union européenne, avec l'enseignement des langues vivantes étrangères au sein des systèmes éducatifs. C'est plus sous un angle d'incitation, de politique éducative. Autre aspect très important pour nous, la promotion du plurilinguisme également sous l'angle de la traduction, du soutien à la traduction. Sera apporté un soutien renforcé à la traduction qui apparaît comme étant un instrument majeur du dialogue interculturel, notamment avec la rive sud de la Méditerranée, et un Grand prix de la traduction et deux prix satellites dont le Prix de la traduction en français d'une œuvre de langue arabe devraient être créés, ouverts à l'ensemble des champs éditoriaux. Là encore c'est la Direction générale des médias et des industries culturelles, Service du Livre et de la Lecture, qui sera à l'œuvre avec l'Institut français et le Centre national du Livre. Pour nous Délégation générale à la Langue française et aux Langues de France, la valorisation de la traduction, des traducteurs, fait l'objet de toute notre attention et, du reste, on retrouve cela dans plusieurs mesures du plan présidentiel.

Je passe à la deuxième partie de mon intervention. La traduction est aussi une priorité européenne, assurément, telle qu'elle ressort de la Déclaration des ministres européens pour une refondation de l'Europe pour la culture. La précédente ministre française de la culture, Françoise Nyssen, était à l'initiative de cette Déclaration des ministres, qui avait été présentée lors d'un conseil des ministres européen en novembre 2017. Cette Déclaration appelle entre autres un soutien plus affirmé à la diversité linguistique et à la traduction dans le cadre des politiques et programmes de financements de l'Union européenne. Par ailleurs elle appelait à la création d'un dispositif en faveur de la mobilité dans le secteur culturel, mobilité des professionnels de la culture, y compris les traducteurs.

Un mot de contexte avec le *Brexit*... les négociations sur le cadre financier pluriannuel de l'Union européenne, parce que le budget de l'Union s'établit sur sept années consécutives... On est dans une phase de négociation du budget au sein du Conseil avec la Commission, et donc il importe dans ce cadre-là de défendre aussi cet objectif de traduction. C'est ce que nous avons fait avec succès, pour ce qui concerne la position française, elle est très allante là-dessus. Encore une fois, c'est une négociation donc les jeux ne sont pas faits. En revanche, dans le cadre de la négociation des politiques et des programmes de l'Union européenne, qui coïncide avec cette programmation budgétaire de sept années, là on est en train de négocier les politiques et les programmes de financement de l'Union européenne pour les années post 2020, donc 2021-2027. Dans ce cadre-là, on a l'occasion de susciter au sein de l'Union européenne, une sorte de dynamique en faveur de la diversité linguistique, du plurilinguisme et de la traduction. L'objectif pour nous est de développer la circulation des œuvres, des imaginaires, des idées, des savoirs, mais aussi la mobilité des professionnels de la culture, des professionnels de la traduction en Europe parce que c'est une clé, nous semble-t-il. Voilà ce que nous défendons et nous nous sommes engagés très activement à promouvoir ces enjeux-là dans les négociations des programmes et des politiques en cours. Notamment celle du programme culturel auquel je faisais référence : le programme *Europe créative* pour les années 2021-2027.

Vous allez me dire : tout ceci c'est de la politique communautaire quand même éloignée de notre propos, de notre Fédération des Maisons d'écrivain. Non, je ne crois pas parce que l'Europe est quand même à notre porte, et puis je vais vous dire : bonne nouvelle ! La proposition du futur programme *Europe créative* pour les années 2021-2027 a été présentée en mai dernier par la Commission européenne. Cela se passe comme cela : la Commission européenne met sur la table une proposition de règlement et ensuite le Conseil et la Commission négocient pied à pied les termes du règlement. Ce qui a une importance considérable parce que le règlement, c'est le cadre des projets, des propositions que vous allez pouvoir faire remonter à la Commission européenne. La bonne nouvelle, c'est celle-là : le budget du volet culture du programme, parce qu'il y a trois volets, culture, média et trans-sectoriel, le budget du volet culture passe de 450 à 609 millions d'euros pour la période de 2021-2027. C'est un motif de satisfaction parce que l'on est quand même dans une période où les budgets n'augmentent guère. Autre bonne nouvelle également, je pense, pour la Fédération, c'est que le secteur du livre et de l'édition va être pris en compte en tant que tel de manière renforcée, ainsi que toute la chaîne du livre et de l'édition, ainsi que la traduction littéraire.

La Délégation générale à la langue française et aux langues de France souhaite que le futur programme aille plus loin et permette un soutien plus significatif encore à la traduction, non seulement des œuvres littéraires, mais des œuvres et contenus culturels au sens large du terme et quel que soit le support. Sens large du terme parce que l'on souhaite, y compris dans le

programme culture, que la traduction soit étendue aux sciences humaines et sociales. Il y a une logique, vous en conviendrez. Tout support, parce qu'il y a la traduction littéraire mais aussi le sous-titrage, c'est de la traduction, le sur-titrage, le doublage mais aussi la traduction automatique, et encore les nouveaux outils numériques de traduction, qui posent question d'ailleurs, mais il faut s'y intéresser. Et nous aimerions également que ce soutien puisse s'opérer dans l'espace non seulement européen mais euro-méditerranéen. C'est-à-dire le voisinage sud méditerranéen.

Quoi qu'il en soit, nous avons pu opérer des avancées, non seulement dans ce programme *Europe créative*, mais aussi dans le plan de travail du Conseil des ministres de la culture de l'Union européenne qui établit, comme son nom l'indique, un calendrier de travail pour les ministres sur quatre ans. Le plan de travail actuel se termine cette année. Nous avons proposé dans ce cadre, et ça a été retenu, une réflexion sur les enjeux, les besoins, les évolutions de la traduction et des métiers de la traduction à l'ère du numérique parce que cela remet vraiment les choses en perspective. Et, pour la première fois, ce thème de la traduction et des traducteurs va faire l'objet d'une réflexion. Nous en sommes vraiment très contents. L'objectif étant d'aboutir à une conférence, pendant la future présidence française en 2022, qui serait non seulement européenne mais internationale sur la traduction et qui nous concernerait tous par conséquent.

Cette action va être poursuivie, amplifiée, dans ce que je qualifierai de *Momentum* : une initiative politique sur la diversité linguistique, sur le plurilinguisme et sur la traduction va être portée par le ministre avec le soutien du président de la République. C'est comme cela que nous l'envisageons. C'est aussi, me semble-t-il, un *Momentum* pour la Fédération des Maisons d'écrivain & des Patrimoines littéraires. Un *Momentum* pour tous les participants que nous sommes aujourd'hui parce que le moment est en effet opportun pour envisager une mise en perspective peut-être plus européenne, peut-être plus internationale encore. Je constate le grand nombre de maisons étrangères représentées ici, et c'est quand même fort impressionnant de constater le niveau de français des responsables qui sont là aujourd'hui. C'est une bonne leçon pour moi, et néanmoins je pense qu'il y a peut-être un effort de structuration qui peut être envisagé. En tous les cas, l'idée est bien de faire émerger des réseaux si j'ai bien compris. Je souscris à cette idée-là.

Ceci nous amène à nous interroger sur les valorisations possibles des maisons d'écrivain. Là-dessus, je ne suis pas très à l'aise parce que j'arrive de ma Délégation générale, je ne connais évidemment pas le contexte, l'historique de votre action aussi bien que les principaux intéressés et ça me gêne un peu de donner des pistes. Prenons ça un peu comme des pistes de réflexion collective et j'imagine que dans l'enquête toutes ces questions ont été soulevées. Je dirai de prime abord que très clairement à travers les Maisons d'écrivain, il importe de promouvoir la diversité linguistique. Qu'elle soit régionale, avec des langues régionales, européenne et internationale. J'enfonce des portes ouvertes parce que les Maisons d'écrivain, naturellement, peuvent être un lieu de réflexion sur la question des langues, sur la francophonie mais aussi sur le plurilinguisme et la traduction. La réflexion sur ces sujets-là me paraît vraiment importante. Une réflexion sur la meilleure valorisation touristique est nécessaire en visant un tourisme durable. L'enquête qui a été présentée démontre que toutes les Maisons d'écrivain mènent cette réflexion. On n'accueille pas des touristes français comme l'on accueille des touristes étrangers, mais ce thème je crois est à l'ordre du jour de cet après-midi. Qui dit accueil dit médiation. En effet, le plurilinguisme et la traduction sont à mettre en œuvre dans la médiation, sont à mettre en œuvre dans les visites, les cartels, la signalétique. Et l'effort de traduction que vous consentez sur votre site internet. J'ai noté au passage que les

sites internet des Maisons n'étaient pas tous plurilingues, en revanche bravo, et permettez-moi de féliciter la Fédération pour ce très bel effort et belle démonstration de plurilinguisme sur le site. C'est remarquable. Bravo pour le plurilinguisme mis en œuvre et démontré hier soir lorsque les responsables européens et extra-européens de la Fédération ont lu, les uns après les autres, qui des poèmes, qui des textes dans leur langue maternelle. C'était très beau, c'était très fort.

Je reviens à mon propos. La valorisation peut ressortir d'actions récurrentes et de quelques instruments que la Délégation générale à la langue française et aux langues de France peut mettre à votre service, dont la Semaine de la Langue française. C'est assez évident, c'était cette année la vingt-troisième édition qui portait sur un thème fédérateur, celui de la parole. J'appelle votre attention sur le fait que nous souhaitons lui donner une nouvelle impulsion, à cette Semaine de la langue française. Une opération que vous connaissez, parce que je crois qu'elle est bien répercutée dans plusieurs de vos Maisons, c'est l'opération *Dis-moi dix mots*, pour jouer avec les mots de la langue française. Vous avez pu remarquer que l'édition 2018-2019 était savoureuse avec des mots qui nous parlent, que nous choisissons avec nos partenaires francophones et l'Organisation internationale de la francophonie. Des mots comme Arabesque, Coquille, Composé, Cursif, Gribouillis, Logogramme, Phylactère,... Je n'ai plus toute la liste en tête mais ça nous parle. La valorisation passe aussi par la recherche. Et une recherche partagée. Et ça, c'est un pilier fort, la recherche que vous menez. De pouvoir la partager avec d'autres Maisons, je pense que c'est un pas supplémentaire. La valorisation passe aussi par le lien avec le territoire. Avec les territoires, qui sont à questionner. Et ce lien avec les territoires, c'est un facteur essentiel de valorisation, assurément. Je pense que le président des parcs littéraires va nous le démontrer. J'ai hâte de l'entendre. La valorisation passe aussi par l'action culturelle en direction de différents publics. Bien sûr les publics scolaires, c'est très important, mais ça vous le faites. Vous accueillez des classes. Il y a des publics âgés, des publics empêchés, les réfugiés. On ne peut pas le faire dans toutes les maisons, naturellement, mais il faut avoir en tête cet élargissement du public. Les jumelages tels que Mireille nous les a exposés aussi, et je retiens bien les termes que vous avez employés. C'est le thème de notre table ronde, mais je ne vais pas développer là-dessus parce que je crois que Béatrice et Monica vont parler de ces jumelages.

La valorisation peut se faire avec un renforcement des relations avec les collectivités locales, territoriales, les partenariats public-privé, et la labellisation naturellement. Le processus de labellisation est un moyen de valoriser, ça participe en tous les cas de cette valorisation du patrimoine et de l'action culturelle. La politique des labels contribue à la reconnaissance des sites, des espaces, des territoires patrimoniaux, participe au développement du tourisme culturel. Elle garantit une réglementation de la valorisation de ces sites, de ces espaces, de ces territoires patrimoniaux. Et par là même elle assure une bonne visibilité de ces lieux. Elle garantit la qualité de la médiation, elle propose une mise en réseau aussi avec des définitions de parcours, voire d'événements. Les Maisons des Illustres, Villes et pays d'art et d'histoire, enfin tous ces différents labels, Jardins remarquables, Centres culturels de rencontre, Patrimoine du XX^e siècle et du XXI^e siècle, Mémoires, enfin je sais bien que plusieurs des Maisons ici sont labellisées de plusieurs parts. Pour ces raisons, le label relève pleinement d'une activité d'enjeux à la fois économiques et symboliques, qui sont intimement liés. Mais, attention cependant à ne pas trop les multiplier parce cela finit par brouiller la visibilité.

Quoi qu'il en soit, la structuration, à un moment donné, s'impose avec la logique des réseaux, comme on le disait tout à l'heure, et le développement de coopérations non seulement bilatérales entre Maisons d'écrivain et Patrimoines littéraires, mais plus largement, des

coopérations régionales, interrégionales, européennes ou internationales. En fait, les réseaux peuvent se retrouver dans toutes ces structurations-là. Et cette structuration peut prendre aussi bien la forme d'Itinéraires culturels au sens du Conseil de l'Europe, que de partenariats européens, pluriannuels, qui ne sont pas bipartites. Ils sont au moins tripartites, voire davantage. On a des partenariats pluriannuels avec cinq, huit structures. Donc partenariats pluriannuels, ou encore des réseaux au sens communautaire, des réseaux soutenus par la Commission européenne, ce qui est encore un grade de soutien un peu plus complexe.

Néanmoins, vous avez cette panoplie de possibilités et le moment est sans doute opportun pour envisager pour les prochaines années un nouveau stade de structuration, celui de coopération renforcée, tout simplement.

Je vous remercie.

Les parcs littéraires européens

Stanislao de Marsanich
Président

**LE TEXTE QUI SUIT EST EN LIEN AVEC UN DIAPORAMA (54 VUES)
TROP LOURD A METTRE EN LIGNE MAIS DISPONIBLE SUR DEMANDE.
Il est également verrouillé, donc nous ne disposons pas des photos.**

Mireille Naturel

Je passe la parole à Stanislao de Marsanich que je remercie infiniment d'être là. Nous nous sommes rencontrés à Anversa dans les Abruzzes dans le cadre du jumelage entre Illiers-Combray et cette ville italienne. Je salue également la présence du président du jumelage avec Anversa, M. Mario Giannantonio.

Je vais présenter très rapidement Stanislao de Marsanich. Il a fait des études de droit, a immédiatement eu un goût pour les relations internationales puisqu'il est passé de l'Italie au Royaume-Uni, à la France, à la Belgique, etc. Nous allons l'entendre maintenant nous présenter les *Parcs littéraires, expériences de voyage dans le paysage vivant*.

Stanislao de Marsanich

Merci beaucoup président et merci Mireille. J'essaye de parler en français. Je regrette mon niveau... mais j'essaye de parler en français.

Que sont les parcs littéraires ? Ce sont des territoires, des endroits qui ont fourni l'inspiration à des écrivains et quelques poètes, auteurs, etc. Il y a beaucoup de Maisons d'écrivain dans ces territoires. Le sujet, ce sont les territoires, qui ont fourni les moyens de l'inspiration. Ce qu'un écrivain a vu, a goûté, a ressenti. Ce que disait Madame, le sujet ce sont les territoires mais c'est un moyen pour responsabiliser la population des territoires. On parle de trente-cinq petits lieux dans l'Italie intérieure. Et ce que l'on est en train de faire, c'est utiliser le moyen de la littérature pour interpréter les territoires et travailler ensemble dans un lieu avec l'aspect culturel, mais aussi l'aspect du paysage culturel, et aussi avec la filière agroalimentaire, avec les musées, les hébergements, les *bed and breakfast*, tous ensemble avec les petites communautés qui travaillent pour développer un paysage.

On a beaucoup de lieux très différents, par exemple le dernier parc littéraire qui est né, dans les jardins de Ninfa, celui de Rome, a été cet été considéré comme le deuxième plus beau jardin d'Europe dans la classification en Angleterre. (...) Il y a des poètes qui déclarent que l'oeuvre de Giorgio Bassani, qui était à Ferrare, est inspirée des jardins de Ninfa. Il y a le lieu où est mort Pasolini, c'est très près de Rome, c'est maintenant une réserve naturelle. C'est dans un milieu très difficile. C'est le volontariat qui gère ces jardins, qui aide à maintenir les

réserves dont parle Pasolini. C'est très fort, ce sont de belles choses. Les autres sont dans les parcs de Pétrarque.

Après moi, Mario Giannantonio va parler. Il a une vision directe de ce que l'on fait dans ces lieux. Ce que l'on va faire, c'est transformer la mémoire dans nos façons de travailler et d'innover. Un exemple comme le château de Valsinni, dans la Basilicata, avec la poétesse Isabella Morra dans la Renaissance. L'histoire est assez longue, je ne vais pas la dire maintenant. On met en place des formes de théâtre et d'innovations théâtrales faites par la population locale, par les nouvelles générations. Ça c'est la chose la plus importante, c'est un moyen de développement qui n'est pas seulement au travers de la connaissance de la littérature, d'Isabella Morra, c'est bien sûr l'histoire du territoire et ce que le territoire va exprimer. Autre exemple, c'est une maison avec les yeux d'Alliano, le pays de Carlo Levi, qui était confronté dans le pays du fascisme. Et maintenant les paysages lunaires de Calanques qui sont visitées par Alliano il y a 908 ans. Chaque année il y a 9 000 personnes qui viennent les visiter. C'est un bon résultat pour un petit site comme ça. C'est-à-dire qu'il y a beaucoup de Maisons dans ces territoires. Il y a les musées, les guides, les spectacles, beaucoup de choses. Mais la chose importante, c'est le territoire. Avec la littérature on va essayer aussi de protéger le territoire et les parcs naturels. C'est comme cela qu'il y a beaucoup de types différents de Maisons. On parle de la Villa Reale à Monza et tout le parc de Monza et un parc littéraire dédié à la reine Marguerita comme Senate. Dans le parc de Monza et dans la villa ouverte aux littéraires, aux poètes, etc. les parcs régionaux, la vallée de l'Ambro, on essaye de faire connaître l'aspect naturel, avec l'aspect littéraire, avec des promenades, etc.

Il y a beaucoup d'autres maisons, et des châteaux. Ils sont tous visitables, ils sont tous en lien avec des musées, avec des parcours, avec des horaires bien sûr, après si j'ai le temps, je vous explique comme on fait. L'idée des parcs littéraires s'est bien développée. On va tous chercher l'inspiration de la recherche de *Du Côté de chez Swann*, dans les lieux de Combray. Et on veut porter cette idée dans le pays de Sicile, de Sardaigne, de la Calabre et de commencer à faire des jumelages. Après je vous demanderai votre questionnaire et on va faire la même chose dans les vingt-cinq parcs d'Italie, et j'aimerais vraiment beaucoup que vous appliquiez votre questionnaire sur nos parcs ! C'est une interprétation de l'espace, vous avez la carte où ils sont répartis, pas seulement en Italie, il y en a aussi en Norvège. On est en train d'en faire aussi en Albanie et en Grèce. On parle de multilinguisme et la culture des Albanais qui est en Italie, ce sont ceux qui sont arrivés en Italie au XVI^e siècle. Ils ont un langage albanais ancien que l'on parle en Italie avec toutes les traditions, etc.

La littérature, on veut la présenter dans ces territoires, dans la Calabre. Ce sont des parcs littéraires que l'on a essayé d'organiser avec l'hospitalité, les événements, les visites, l'œno-gastronomie, et ça c'est important. C'est un moyen de faire venir les professeurs d'université et les étudiants dans ces lieux et ce n'est pas dit que les habitants de ces petits territoires lisent les livres que l'on a écrit sur eux mais c'est un moyen de prendre contact avec l'université et ces mêmes personnes commencent à penser que la littérature, même s'ils ne lisent pas, c'est un moyen pour développer ces petits territoires. Par exemple on est en train d'ouvrir le parc Virgilio près de Mantoue, l'endroit où Virgile est né. Il y a beaucoup de choses à faire, on fait ça avec les écoles. Pour moi les événements ce n'est pas très important. L'important c'est que le parc soit ouvert tous les jours, on peut le visiter tous les jours avec les citations dans les rues, avec les guides, etc. Il y a aussi les présentations, les prix littéraires, les manifestations, les spectacles qui sont nombreux parce que l'on en fait dans toute l'Italie (presque 350 événements par an). On arrive à réunir, entre les résidents et les visiteurs, plus ou moins

500 000 personnes. Et ça c'est un bon nombre parce qu'arriver à Ambruzzo par exemple, ce n'est pas très facile, alors c'est important. Les personnes y vont et y dorment.

On a signé un accord avec les *carabinieri*, *l'arma dei carabinieri* qui sont des *carabinieri forestali*, avec lesquels on est en train d'utiliser le système de parc littéraire dans les réserves naturelles. L'idée est de transformer les 130 réserves naturelles gérées par les *carabinieri forestali* en réserves culturelles pour les territoires. Les parcs littéraires à l'étranger sont en développement aussi (Norvège...).

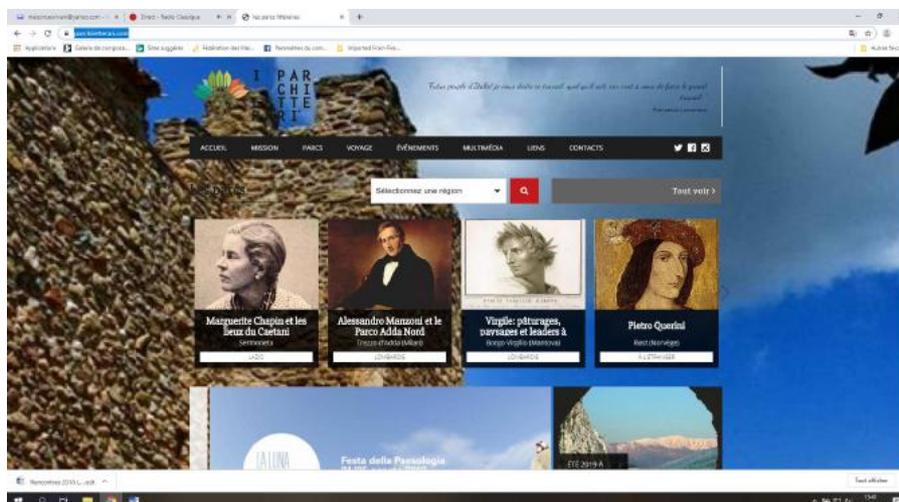
Voici une chose millénaire que Gabriele d'Annunzio a décrite, une manifestation païenne pendant laquelle, pendant le mois de mai, les personnes vont dans les bois, prennent des serpents et les portent dans l'église, les mettent autour de la statue du saint. Et on continue à le faire ! Chaque 1^{er} mai il y a un millier de personnes qui vont là, ce sont presque des invités. Et c'est une chose décrite par Gabriele d'Annunzio. Cela existait avant d'Annunzio et cela a continué d'exister après d'Annunzio. La chose qu'a faite Gabriele d'Annunzio, c'est de décrire cela.

L'autre but par exemple est la tutelle du territoire. Dans les Cinque Terre, il y a Eugenio Montale, là il n'y a pas besoin de tourisme parce qu'il y a déjà trop de gens. Ce qu'ils vont faire, c'est utiliser la poésie de Montale pour faire connaître la fragilité du territoire. C'est comme on fait avec l'agriculture pour sauver les terrasses parce que si l'on ne va plus travailler les terrasses, les Cinque Terre vont mourir. C'est la notion de pays de la honte comme Matera, mais maintenant c'est un pays qui est pris pour exemple par les autres communautés de la Basilicate. Je voulais vous faire voir seulement quelques maisons, celle de Pétrarque, la villa d'Alessandro Manzoni, Leonardo da Vinci, ce sont les mêmes lieux pour la Vierge qui est au Louvre. La dernière c'est une Maison d'écrivain, c'est un parc littéraire qui a été construit au sud de l'Italie, pendant le fascisme, après les lois raciales. Ce n'était pas un camp d'extermination, mais dédié à un allemand qui était un psychologue et qui a été interné là en tant que juif étranger. Le Campo de Ferramonte où il a écrit des lettres à sa femme et c'est un moyen pour décrire la vie qu'il y avait dans ce camp.

Merci beaucoup.

[Pour de plus amples informations :](https://www.parchiletterari.com/)

<https://www.parchiletterari.com/>



Le jumelage Illiers-Combray – Anversa

Mario Giannantoni
Référent culturel d'Anversa (Abruzzes)

LA MAGNIFIQUE EXPÉRIENCE DE LES
JUMELAGE INTERNATIONAL ENTRE
ANVERSA DEGLI ABRUZZI (Italia)
et ILLIERS-COMBRAY (Francia)

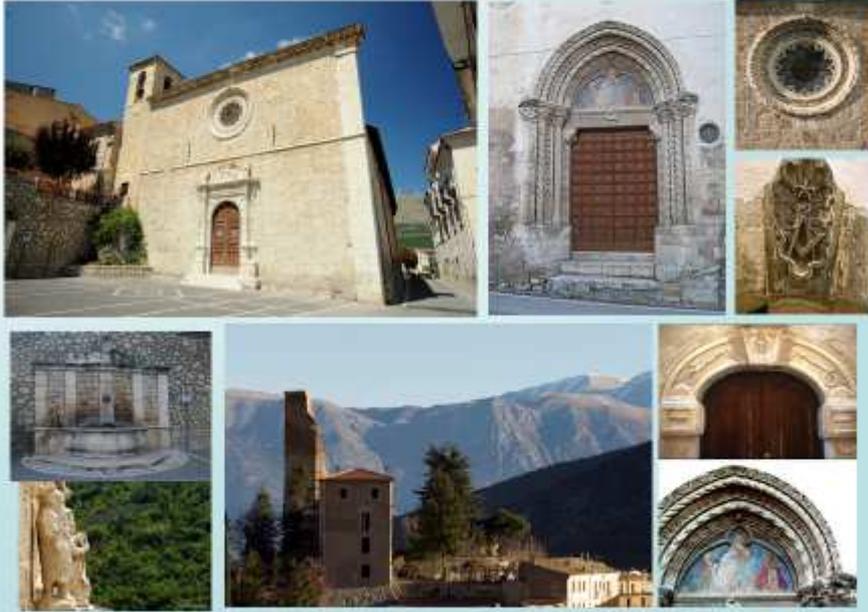
16 novembre 2018
15. RENCONTRES DE BOURGES
POUR UNE EUROPE DES MAISON D'ÉCRIVAIN
ET DES PATRIMOINES LITTÉRAIRES
Auditorium du Muséum d'Histoire naturelle de Bourges

ANVERSA DEGLI ABRUZZI

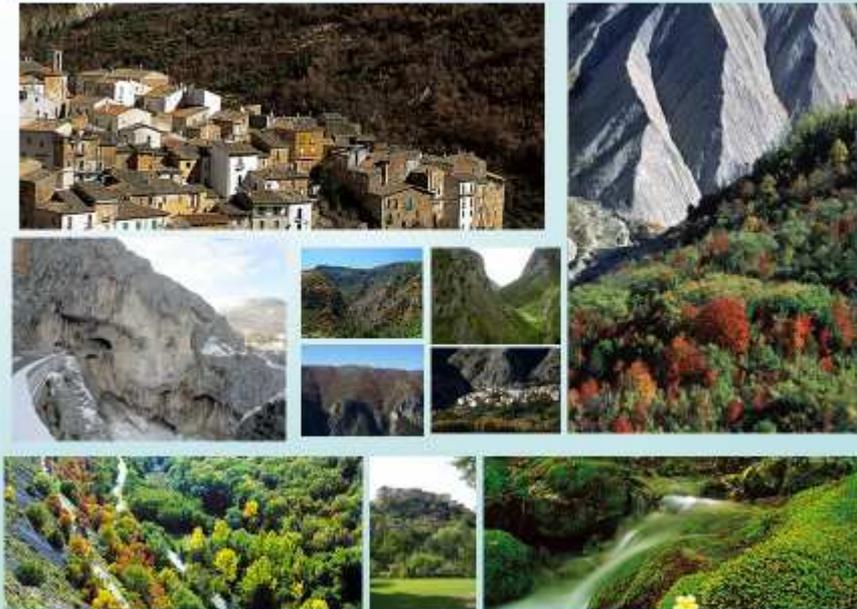
- Anversa est un petit village de la région des Abruzzes situé dans la vallée du rivière Sagittario et entouré par les montagnes des Apennins, avec environ 330 habitants, dont 11 dans le spectaculaire recours de Castrovalva.
- Le centre historique conserve l'empreinte médiévale et est embelli par les merveilleuses églises de San Marcello (patronne) et de Santa Maria delle Grazie, de style roman-abruzzian, des ruines du Château Normand, de l'ancien Maison des Matri Lombardi, des ruelles étroites, des places pittoresques.
- Des traces importantes du passé sont également attestées par la présence de nécropoles italiques et de vestiges antiques.



LES MONUMENTS



LE PAYSAGE



L'ÉCONOMIE

- Le contexte socio-économique d'Anversa est caractérisé par deux restaurants, trois vacances à la ferme, trois B&B, deux bars, une boulangerie, un marchand de journaux, un tabac, un bureau de poste, un guichet bancaire, une pharmacie, une petite épicerie et fruits, certaines fermes et élevage avec la production d'excellents fromages, salami et huile d'olive, diverses entreprises de construction et artisans.



Il cavallo dell'Appennino

RISTORANTE PIZZERIA "LE GOLE"



Agriturismo Ponte delle Fornaci

Azienda Agricola Del Vecchio

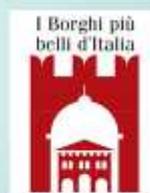


PANORAMA DE NUIT



LA MAGNIFIQUE EXPÉRIENCE DE LES JUMELAGE INTERNATIONAL ENTRE
ANVERSA DEGLI ABRUZZI (Italia)  et ILLIERS-COMBRAY (Francia) 

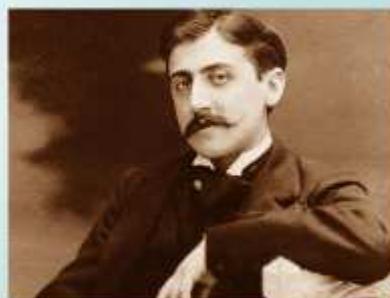
Après la naissance de la Réserve Naturelle WWF Oasis "Gole del Sagittario", la création du Parc Littéraire "Gabriele d'Annunzio" et l'entrée d'Anversa dans le Club des plus Beaux Villages d'Italie, aussi né la nécessité de caractériser la municipalité, par le biais de relations internationales avec d'autres réalités territoriales, en élargissant les frontières des relations sociales, économiques et culturelles.



On a appris qu'en France il y avait une municipalité intéressée par une connexion avec un pays italien, ayant déjà des plans d'échange établis de longue date et des liens officiels avec Gemunden Whora en Allemagne et Coniston en Angleterre.

LA MAGNIFIQUE EXPÉRIENCE DE LES JUMELAGE INTERNATIONAL ENTRE
ANVERSA DEGLI ABRUZZI (Italia)  et ILLIERS-COMBRAY (Francia) 

Des contacts préliminaires ont ensuite été pris avec la municipalité d'Illiers-Combray et avec l'Association des Amis du Jumelage du District Scolaire afin de planifier une éventuelle réunion et de définir les points d'intérêt et les accords bilatéraux.



Depuis les premiers échanges de lettres et de conversations téléphoniques, la référence culturelle a été établie en lien avec les deux écrivains qui ont célébré leurs pays respectifs: **Gabriele d'Annunzio** et **Marcel Proust**.

LA MAGNIFIQUE EXPÉRIENCE DE LES JUMELAGE INTERNATIONAL ENTRE ANVERSA DEGLI ABRUZZI (Italia) et ILLIERS-COMBRAY (Francia)

En **janvier 2004**, une petite délégation d'Anvers s'est rendue en France pour faire connaissance avec le territoire et les citoyens d'Illiers-Combray: l'accueil a été chaleureux et enthousiaste et les bases ont été jetées pour des contacts ultérieurs.



En **juin 2004**, un groupe de français est arrivé en Italie pour approfondir le projet et les relations mutuelles: un comité spécial pour le jumelage a été créé à cette occasion et l'hospitalité des citoyens anversoises a été un réel succès.

LA MAGNIFIQUE EXPÉRIENCE DE LES JUMELAGE INTERNATIONAL ENTRE ANVERSA DEGLI ABRUZZI (Italia) et ILLIERS-COMBRAY (Francia)

Le **10 juin 2005**, la **Charte de Jumelages** a été officiellement signée à la mairie d'Illiers-Combray en présence de un groupe important de plus de 50 citoyens d'Anversa a également participé aux célébrations du 30e anniversaire du jumelage entre Illiers-Combray et Gemunden Whora.



LA MAGNIFIQUE EXPÉRIENCE DE LES JUMELAGE INTERNATIONAL ENTRE ANVERSA DEGLI ABRUZZI (Italia) et ILLIERS-COMBRAY (Francia)

L'année suivante, le **27 mai 2006**, la **Confirmation du Jumelage** s'est déroulé dans la municipalité d'Anversa degli Abruzzi, en présence de nombreux citoyens français accueillis avec enthousiasme par des familles anversoises.



LA MAGNIFIQUE EXPÉRIENCE DE LES JUMELAGE INTERNATIONAL ENTRE ANVERSA DEGLI ABRUZZI (Italia) et ILLIERS-COMBRAY (Francia)

Voici la séquence des réunions de Jumelage tenues jusqu'à présent:
- **en France** dans les années **2004, 2005, 2008, 2012, 2014, 2018**
- **en Italie** dans les années **2004, 2006, 2010, 2013, 2016**



Il est à noter que des visites touristiques et culturelles intéressantes sont régulièrement organisées pour enrichir l'expérience de l'échange et consolider les liens profonds de l'amitié. Naturellement, à chaque fois, sont promus des fêtes de groupe, des moments de partage joyeux et des dégustations eno-gastronomiques toujours appréciées. **Prochain rendez-vous en 2020 en Italie.**

LA MAGNIFIQUE EXPÉRIENCE DE LES JUMELAGE INTERNATIONAL ENTRE ANVERSA DEGLI ABRUZZI (Italia) et ILLIERS-COMBRAY (Francia)



Année 2012



LA MAGNIFIQUE EXPÉRIENCE DE LES JUMELAGE INTERNATIONAL ENTRE ANVERSA DEGLI ABRUZZI (Italia) et ILLIERS-COMBRAY (Francia)



Année 2013



LA MAGNIFIQUE EXPÉRIENCE DE LES JUMELAGE INTERNATIONAL ENTRE ANVERSA DEGLI ABRUZZI (Italia) et ILLIERS-COMBRAY (Francia)

Année 2014



LA MAGNIFIQUE EXPÉRIENCE DE LES JUMELAGE INTERNATIONAL ENTRE ANVERSA DEGLI ABRUZZI (Italia) et ILLIERS-COMBRAY (Francia)

Année 2016



LA MAGNIFIQUE EXPÉRIENCE DE LES JUEMELAGE INTERNATIONAL ENTRE ANVERSA DEGLI ABRUZZI (Italia) et ILLIERS-COMBRAY (Francia)



LA MAGNIFIQUE EXPÉRIENCE DE LES JUEMELAGE INTERNATIONAL ENTRE ANVERSA DEGLI ABRUZZI (Italia) et ILLIERS-COMBRAY (Francia)



Le nombre total de jumelages en Italie au 31/12/2017 est de **2.136**

- dont avec ESPAGNE n. 221
- dont avec ALLEMAGNE n. 503
- **dont avec FRANCE n. 932**

(Source des données: AIECRE - Associazione Italiana dei Municipi et dei Regimi d'Europa)

L'Union Européenne a proclamé 2018 **Année européenne du patrimoine culturel**.
 L'Année européenne du patrimoine culturel a pour objectif d'encourager le plus grand nombre possible de personnes à découvrir et à s'impliquer et à renforcer le sentiment d'appartenance à un espace européen commun.
 Une des activités principales est propre celle des jumelages, qui représentent des expériences précieuses et nous permettent de développer de nouvelles relations et amitiés.



Merci pour votre attention



... et ... au revoir
en Italie en 2020!

